

Original: appartements dans d'anciens silos à grains

Situés à proximité de la gare CFF de La Chaux-de-Fonds, les anciens silos des Grands Moulins sont en cours de transformation très spectaculaire, pour y accueillir des appartements et des locaux commerciaux.

Dix-neuf sont disponibles dès cet automne dans le premier des trois bâtiments, qui atteint 12 étages, et 12 dans le deuxième, livrables en 2020. Lorsque l'ensemble aura été complètement aménagé, quelque 80 logements y auront été créés.

A l'origine de cette originale transformation: le dynamique et infatigable promoteur chaux-de-fonnier Raffaello Radicchi. Parti de rien, celui-ci a constitué un parc qui en fait le premier propriétaire immobilier de la Métropole horlogère.

Classés au Patrimoine suisse, ces anciens moulins remontent à la fin du

XIX^e siècle, lorsque les boulangers de la ville s'y rendaient pour moudre leur grain et le stocker à proximité de leurs commerces. Le site s'est agrandi lors de plusieurs étapes. Repris par le Groupe Minoteries, il a poursuivi son activité jusqu'en 1990 si bien qu'il était inoccupé depuis 25 ans lorsqu'il a été racheté par Raffaello Radicchi, en 2015.

Ce projet pas comme les autres tient à cœur à l'entrepreneur chaux-de-fonnier. «C'est le plus spécial que j'ai construit», précise-t-il. «Il m'a fait réfléchir plus qu'un immeuble traditionnel, et j'aime ça». Le béton de la construction d'origine a dû être largement remplacé, pour poser de nouveaux murs et piliers porteurs. Un impressionnant corset métallique a empêché la coquille vide de s'effondrer et l'intérieur des bâtiments a été complètement reconstruit.

Les fenêtres en meurtrières rappellent ce qu'étaient ces bâtiments lorsqu'ils fonctionnaient comme silos. Conservée, l'architecture arrondie donne toute leur originalité aux pièces. Chaque appartement a de surcroît la particularité d'être modulable, pour lui donner ou non un esprit loft.

Les prix de la location? Ceux du marché à La Chaux-de-

Fonds, même si, en raison de l'ampleur des travaux, le rendement sera moins bon. Un quatre pièces et demie est proposé aux environs de 1700 fr. mensuels, sans les charges. Des attiques ont été prévus dans les trois derniers étages, reconstruits à la place du bloc de distribution des grains. Leur location sera légèrement inférieure à 2000 fr. par mois, sans les charges.



Les silos transformés des Grands Moulins seront habitables dès cet automne. © Pluri-Médias

SÉMINAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

La propriété par étages sous la loupe

Avec la collaboration de la Chambre immobilière neuchâteloise (CIN) et de la Chambre vaudoise immobilière (CVI), l'Université de Neuchâtel (UNINE) met sur pied son troisième séminaire exclusivement consacré à la propriété par étages, le vendredi 27 septembre de 9 h 30 à

17 h 10. «PPE et garantie de défauts», «Les PPE composées en «poupées russes» (par Sandra Pereira, ancienne juriste à la CVI), «Quelles clauses pour quel règlement?», «L'hypothèque légale des artisans et entrepreneurs de la PPE», «La PPE: un bon investissement» ainsi qu'une présen-

tation de la jurisprudence sont au programme de cette journée.

Lieu: aula des Jeunes-Rives, Espace Louis-Agassiz à Neuchâtel.

La finance d'inscription (Fr. 290.00 / Fr. 150.00 pour les stagiaires et assis-

tants doctorants) comprend un ouvrage, le repas de midi et la pause.

Renseignements et inscriptions: seminaire.bail@unine.ch, www.publications-droit.ch ou après du secrétariat de la Faculté de droit, tél. 032 718 12 60.